

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

V. — Machines.

N° 443.610

4. — OUTILS ET MACHINES-OUTILS.

Clé à écrous ou clé anglaise ajustable.

Société : ENKÖPINGS MEKANISKA WERKSTADS AKTIEBOLAG résidant en Suède.

Demandé le 9 mai 1912.

Délivré le 19 juillet 1912. — Publié le 28 septembre 1912.

La présente invention a trait aux clés anglaises ou clés universelles ajustables, qui sont pourvues d'une mâchoire dentée libre, laquelle peut être ajustée jusque vers la mâchoire fixe au moyen d'une vis de rappel montée dans la tête de la clé et s'engageant dans les dents de la mâchoire libre.

Les clés de ce genre possèdent bien des avantages et sont facilement maniables, mais elles offrent aussi des inconvénients. Quand elles sont complètement dévissées, la mâchoire mobile se projette avec sa partie dentée notablement en dehors de la tête de la clé, ce qui en accroît les dimensions et rend plus difficile ou impossible leur emploi pour serrer ou desserrer des écrous placés dans les coins ou les angles de bâtis de machines; en outre, les surfaces d'appui de la mâchoire mobile contre la partie fixe sont réduites au fur et à mesure que la première est dévissée. C'est là évidemment un grave inconvénient, précisément parce que, lorsqu'il s'agit de gros écrous, la clé est soumise à la plus grande fatigue. Jusqu'à présent, on n'avait pu obvier à ces inconvénients, car lorsque la tête de la clé était agrandie, la clé n'était pas utilisable aux endroits étroits, tandis que lorsque la portion dentée de la mâchoire mobile était réduite de toute la partie se projetant en dehors de la tête quand cette mâchoire était complètement sortie, la clé ne pouvait plus être rassemblée qu'à la distance

des deux tiers, de sorte que son emploi était restreint.

La présente invention obvie à ces inconvénients, ce qui permet d'employer ce genre de clés même pour des écrous situés dans des endroits difficilement accessibles. Ce résultat est obtenu en plaçant le manche de la clé, de la façon connue dans les autres clés, sous un angle de 15° au lieu de 45° par rapport à la ligne passant par le milieu de la clé. Il en résulte de l'espace pour la vis de réglage plus près du bord de la mâchoire fixe tourné en sens inverse de la mâchoire mobile, sans qu'il soit nécessaire d'affaiblir la matière dont la tête est faite; en outre, la portion dentée de la mâchoire mobile peut être placée plus près du milieu de la tête, de sorte que, même lorsque la clé est entièrement dévissée, elle ne peut se projeter en dehors.

Les dessins ci-joints représentent à titre de comparaison deux clés différentes, savoir :

Fig. 1, une clé du type employé jusqu'à présent, et

Fig. 2, une clé dont, conformément à la présente invention, le manche est placé sous un autre angle par rapport à la ligne passant par le milieu de l'ouverture.

Il ressort de la fig. 2, comment la clé de la fig. 1 est modifiée, en ce sens que son manche *a* est placé sous un angle de 15° seulement par rapport à la ligne du milieu de

l'ouverture, ce qui permet de rapprocher la vis de réglage *d* s'engageant dans la portion dentée *c* de la mâchoire mobile *b* du bord de la mâchoire fixe *e* tournée en sens inverse de la mâchoire mobile. Il en résulte que la portion dentée de la mâchoire mobile est maintenue à l'intérieur de la tête de la clé, même quand la clé est entièrement dévissée, de sorte que la clé, outre l'avantage résultant de l'adaptation du manche sous un angle de 15° par rapport à la ligne médiane de l'ouverture, offre encore l'avantage que la mâchoire libre ne se projette jamais en dehors de la tête, et que la clé ne prend jamais plus de place, même quand elle est entièrement dévissée, ce qui était le cas dans les clés représentées dans la fig. 1, dont l'utilisation était ainsi très restreinte pour les écrous situés dans des endroits resserrés.

Les clés représentées dans les fig. 1 et 2 sont destinées à des écrous de même grosseur; les parties antérieures de leurs têtes sont entièrement conformes, et les surfaces d'appui de la mâchoire mobile *b* sont de mêmes dimensions dans les fig. 1 et 2, mais contrairement à la fig. 1, elles sont, dans la fig. 2, efficaces dans toute leur étendue, même quand la clé est entièrement dévissée, parce que la portion dentée *c* de la mâchoire mobile *b* ne se projette jamais hors de la tête de la clé.

Par cette adaptation du manche, on obvie donc aux inconvénients afférents à la clé de la fig. 1 sans sacrifier aucun de ses avantages.

Le degré d'inclinaison du manche peut naturellement être quelque peu réduit, mais pour l'obtention d'un bon résultat, il est préférable de ne pas dépasser 20° et de ne pas aller au-delà de 10°.

RÉSUMÉ.

Clé à écrous ou clé anglaise ajustable, caractérisée par une mâchoire dentée mobile, ajustable dans la direction de la mâchoire fixe à l'aide d'une vis de réglage logée dans la tête de la clé et engrenant dans les dents de la mâchoire mobile, — et par un manchon incliné sous un angle d'environ 15° par rapport à la ligne passant par le centre de l'ouverture de la clé, — la vis de réglage étant placée par rapport au bord extérieur de la mâchoire fixe de façon que la portion dentée de la mâchoire libre ne se projette pas hors de la tête de la clé, même quand cette dernière est entièrement dévissée.

Société : ENKÖPINGSS MEKANISKA
WERKSTADS AKTIEBOLAG.

Par procuration :

V. MATRAY.

Fig:1.

Fig:2.

